



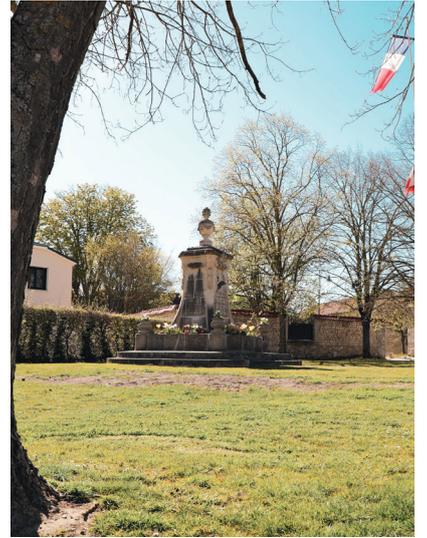
Villes & Villages fleuris

Dossier de candidature 2023



 **BEZANNES**
COMMUNE HUMAINE ET URBAINE





ÉDITO



Joël BOURQUARDEZ

1^{er} adjoint au Maire
en charge de l'Urbanisme et
de l'Aménagement durable

Dans les villages d'antan, il n'était nul besoin d'espaces publics fleuris, de parcs arborés ; hormis la place du village, la nature était partout présente.

Les ruraux, souvent agriculteurs (paysans), ne se souciaient pas de se ressourcer dans des espaces dédiés que l'on nomme aujourd'hui espaces verts. Sortis de chez eux ils pouvaient communier avec la nature, même si ce n'était pas leur besoin immédiat, leurs parcelles étaient suffisamment grandes et les champs d'autant plus...

De nos jours, Il est un fait que le foncier classé en zone urbanisable coûte de plus en plus cher. Ainsi les parcelles pavillonnaires prennent des dimensions de plus en plus réduites et n'offrent plus aux habitants de quoi satisfaire leur besoin de nature ou de jardinage.

C'est pourquoi il convient de compenser par des espaces publics dits espaces verts ou paysagers qui se doivent d'être composés de pelouse, de massifs fleuris, d'arbustes ou d'arbres.

Au cours de la dernière décennie, Bezannes a perdu son statut de village pour devenir une ville.

La Municipalité se doit d'offrir à nos concitoyens, bien qu'artificiel, un cadre de vie agréable. C'est pourquoi la collectivité concentre ses actions sur le fait de redonner aux habitants le contact avec la nature.

Joël BOURQUARDEZ





SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

- 1 Bezannes : carte d'identité
Contexte socio-économique
Patrimoine

6...12



LE CONSEIL MUNICIPAL ET SON PROJET

- 2 Nos motivations pour le maintien du label
Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement
Les acteurs et ressources mobilisés
Le budget Espaces verts

13...17

PROMOTION DE LA DÉMARCHE

- 3 Démarche de valorisation environnementale

18...19



PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

- 4 Les espèces végétales de la commune
Mise en œuvre du fleurissement

20

GESTION ENVIRONNEMENTALE

- 5 Plan de gestion différenciée
Préservation de la biodiversité
Préservation des ressources naturelles

21...23



QUALITÉ DU CADRE DE VIE ET DE L'ESPACE PUBLIC

- 6 Aménagements urbains et de loisirs

24

CIRCUIT DE LA VISITE

- 7 25



PRÉSENTATION DE LA COMMUNE



BEZANNES CARTE D'IDENTITÉ

Région Grand - Est

Département Marne

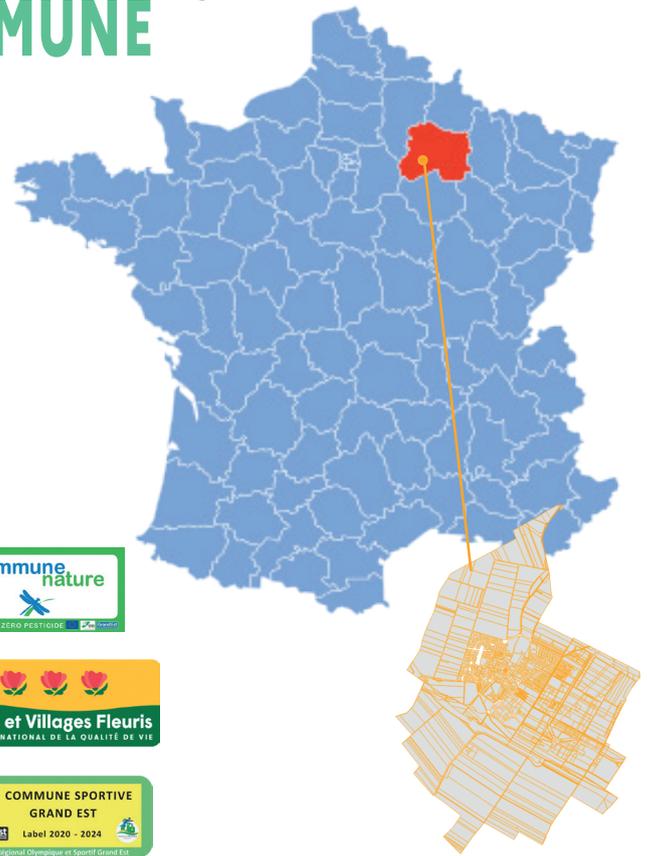
Superficie 8,01 km²

Altitude Entre 79 et 118 m

Population 3 591 habitants

**Population légale au 1^{er} janvier 2020 en vigueur
à compter du 1^{er} janvier 2023 selon l'INSEE*

Ville labellisée 3 fleurs depuis 2003



Bezannes est une commune de la communauté urbaine du Grand Reims, située dans le département de la Marne, en région Grand Est. Ses habitants sont appelés bezannaises et bezannais.

Elle abrite la gare de Champagne-Ardenne TGV et dispose de transports urbains, intra-muros et vers Reims, articulés autour d'un réseau de bus, d'une ligne ferroviaire et du tramway.

Bezannes est en pleine expansion démographique. Sa population est passée officiellement de 1522 habitants en 2015 à plus de 3500 cette année. Pour répondre aux besoins des habitants, Bezannes dispose de nombreux services et équipements : une école primaire (une seconde est en construction), six crèches, un centre de loisirs, quatre résidences seniors dont deux intergénérationnelles et un EHPAD, une bibliothèque, des complexes tennistique et footballistique, des commerces, des restaurants, des hôtels et depuis 2021 un marché hebdomadaire. De plus, autour de la plus grande clinique de France implantée sur le territoire, de nombreux cabinets médicaux et paramédicaux se sont implantés.

Pour continuer à développer un cadre de vie agréable, la municipalité s'est inscrite dans une démarche de développement durable et de protection de l'environnement. Elle est d'ailleurs l'une des rares communes périurbaines à disposer d'un garde communal.

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE



CONTEXTE SOCIO ÉCONOMIQUE

Quelques mots d'histoire ...



D'un village agricole dans les années 70, la commune de Bezannes est devenue, à partir des années 2000, une commune périurbaine.



Un contexte de gestion à deux entités



Une Zone d'Aménagement Concerté a été créée sur le territoire, dont l'opérateur est la communauté urbaine du Grand Reims. Ainsi, les espaces publics sont gérés par deux entités distinctes en fonction de leur localisation. A terme, les espaces végétalisés des quartiers d'habitat seront rétrocédés à la commune, mais ceux du parc d'affaires resteront communautaires.



Bezannes aux 3 visages

Le cœur (village) historique

L'emprise située au cœur du village s'est développée autour de l'église Saint-Martin. Cette zone, qui recèle des indices d'occupation de la fin de la Préhistoire à la période contemporaine, s'est concentrée sur les berges d'un petit cours d'eau : la Muire.

Les nouveaux quartiers résidentiels

À partir des années 1960 et 1970, de nouveaux quartiers pavillonnaires sont apparus. Depuis la création de la ZAC, des immeubles collectifs confèrent désormais à la commune un statut urbain. Depuis les premiers logements livrés en 2012, la population a plus que doublé, passant de 1 500 à plus de 3 500 habitants en 2023.

Le parc d'affaires et la zone artisanale

Terre d'accueil d'une gare TGV, de la première polyclinique de France et de nombreuses entreprises, en moins d'une décennie, le petit bourg est devenu une ville dynamique et urbaine, incontournable de l'agglomération rémoise. La conception initiale de la ZAC a intégré à la fois des zones d'habitat et des secteurs d'activités tertiaires. Une approche environnementale et paysagère novatrice pour l'époque a permis de labelliser le Grand Reims « capitale française de la biodiversité en 2015 », grâce à diverses réalisations, dont le Parc de la Roselière à Bezannes.



CONTEXTE SOCIO ÉCONOMIQUE

Bezannes, commune dynamique et attractive

Bezannes, commune la plus dynamique de la région Grand Est

Véritable porte d'entrée du Grand Reims, Bezannes est une commune attractive offrant à ses habitants un cadre de vie dynamique et convivial.

Boostée par l'arrivée du TGV, la commune est aujourd'hui le territoire le plus dynamique de toute la région Grand Est.

Des écoles, des crèches, des hôtels, des restaurants, de nombreux médecins, des infrastructures sportives, un golf, des commerces de proximité,

une gare plaçant Bezannes à 40 minutes de Paris et à 1h15 de Strasbourg, un réseau de bus et de tramway, et même la plus grande clinique privée de France.



Une croissance démographique moyenne annuelle de plus de 12 % selon l'Insee.

Un recensement de l'Insee donnait en août 2019 plus de 3 000 habitants. Depuis, c'est autour de 3 500 habitants qui résident à Bezannes et d'ici à 2026, les simulations donnent une estimation de l'ordre de 6 000 habitants.

Le nouveau quartier du parc d'affaires est le symbole de développement de la commune.

Actuellement, plus de 200 entreprises ont choisi Bezannes pour installer leur activité, faisant déjà travailler plus de 4 000 salariés.

Le cours Christian Lange abrite désormais plus d'une vingtaine de commerces. Cette zone piétonne permet de faire le lien entre le parc d'affaires et le cœur historique du village.





CONTEXTE SOCIO ÉCONOMIQUE

Bezannes, commune humaine et urbaine

Bezannes adapte ses infrastructures et maîtrise sa croissance

Depuis 2019, à chaque rentrée scolaire, l'école ouvre une nouvelle classe. Leur nombre a ainsi été porté à 13 à la rentrée 2022 et sera de 15 à la rentrée 2023.



Pour répondre aux besoins des petits bezannais, un second établissement est en cours de construction. Il permettra d'accueillir 4 classes de maternelles, 5 classes de primaire et une classe inclusive.

Celle-ci sera réservée à une dizaine d'enfants de 8 à 12 ans, porteurs de handicap.

Pour mieux maîtriser la croissance de la commune, la Municipalité a différé l'urbanisation de 17 hectares de terrain situés au nord de la commune et potentiellement constructibles. En effet, il convient de stabiliser la croissance pour maintenir un cadre de vie de qualité.

Bezannes, une commune où il fait bon vivre



La parution du palmarès 2022 des « Villes et villages où il fait bon vivre en France » classe Bezannes en très bonne place :

- 65ème sur les 2 233 communes de 2 000 à 3 500 habitants en France
- 1ère sur 11 communes de 2 000 à 3 500 habitants dans la Marne ;
- 6ème sur les 613 communes marnaises toutes catégories confondues.

Ce palmarès très officiel est établi à partir de 183 critères, fournis par l'INSEE, relatifs à la qualité de vie, la sécurité, les transports, les commerces et services, la santé, l'éducation, les sports et loisirs, la solidarité ainsi que la couverture numérique.



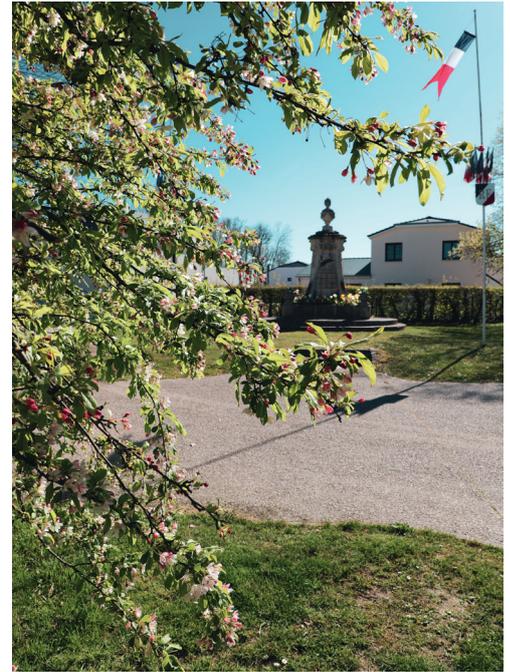
PATRIMOINE

Un patrimoine historique

L'église Saint-Martin de Bezannes

Le patrimoine historique de la commune est notable avec son église Saint-Martin, dont les parties les plus anciennes remontent au XI^{ème} siècle, classée au titre des monuments historiques depuis 1919.

Une importante restauration de l'édifice est en cours depuis 2020.



La tombe d'Alfred Gérard



On note également le tori d'Alfred Gérard, qui, après une vie passée au Japon, est revenu dans la Marne, sa terre natale, pour finir ses jours. Il nous a laissé cette tombe énigmatique qui rassemble toutes les connaissances spirituelles de son pays d'adoption.

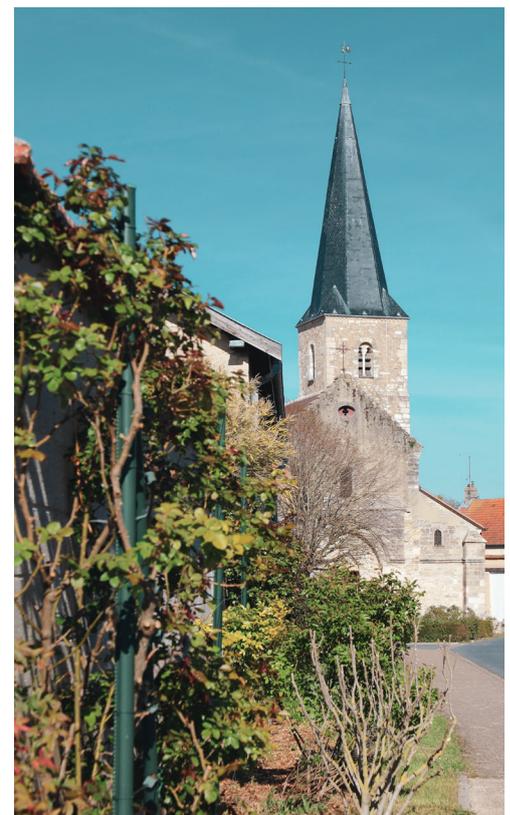
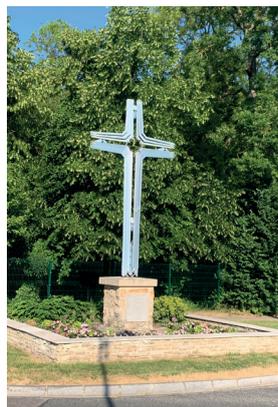


Les monuments aux morts

Enfin, pour se souvenir d'une guerre effroyable, se dressent le monument aux morts et le monument monument-tombe du Lieutenant Pépin.



Le calvaire





PATRIMOINE

Un patrimoine artistique

Les œuvres d'art contemporain

Les 9 sculptures
de Christian Lapie



Le sucre



L'arbre à vent



Lost Dog
d'Aurèle



Dino Lego
d'Angelo Lembo



La Raison
de l'Atelier de
Jérôme



Zénéo
de l'Atelier de
Jérôme



Le Street-Art

Fresque EL Xupet Negre



Fresque Andréa RAVO
MATTONI (dit RAVO)



Fresque RNST



Fresque PRO 176



Fresques Onie JACKSON



Fresque Speedy
Graphito





PATRIMOINE

Un patrimoine naturel protégé

La Muire

Le lit de La Muire traverse notre commune, en partie de manière souterraine, pour aller se jeter dans la Vesle. Il s'agit d'un lieu humide, alimenté de façon intermittente sous forme de résurgence des eaux de ruissellement des coteaux adjacents, qui a structuré la vie du village ancien. Bien que souvent asséchée, elle reste un lieu qui requiert toutes les attentions des riverains. Le SIABAVE (Syndicat mixte Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Vesle) a procédé au réaménagement du cours de la Muire en 2011.

L'aménagement s'est fait par recharge en matériaux crayeux sur la totalité du lit (craie récupérée sur les différents chantiers de la ZAC de Bezannes). Le lit d'étiage a été re-décaissé et dessiné de manière très sinueuse et étroite. Les matériaux apportés ont permis de créer des berges localement plus douces.

Cailloux et pierres ont été déposés au fond du cours d'eau.

La plantation d'arbustes pour végétaliser les berges ont permis d'obtenir un bel espace paysager naturel.



Des parcelles de forêt classées en zones naturelles protégées

Le PLU mis à jour en 2020 a conservé les espaces boisés privés classés en espaces naturels. Ce poumon vert de 7 ha, réparti de part et d'autre de la Muire, sert de refuge à différentes espèces animales.

La frange située en bordure de talus du TGV et appartenant à la SNCF est également classée en espace naturel.





NOS MOTIVATIONS POUR LE MAINTIEN DU LABEL

Le Conseil Municipal

Dans le programme électoral de l'équipe municipale, il avait été clairement exprimé dans les actions prioritaires, l'amélioration du cadre de vie et l'écologie. Ceci sert de fil conducteur à chacun de nos projets.



STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET DE FLEURISSEMENT

3 objectifs principaux

La fleur, sur laquelle est fondé le label, est un prétexte pour façonner une véritable stratégie en matière d'environnement et de cadre de vie. Ainsi il est possible de créer une véritable motivation citoyenne pour décliner des actions d'animation décrites ci-après. Elles consistent en fonction de nos moyens à :

1. Entretenir l'existant



2. Procéder à des restaurations ponctuelles de massifs



3. Fleurir des points stratégiques en alternant annuelles et vivaces.





LES ACTEURS ET RESSOURCES MOBILISÉS

Notre équipe en charge des espaces verts

Fanny
BACHY

Anthony
GALERME

Antonin
SUISSE



1 cheffe d'équipe permanente
2 agents techniques permanents

Les agents permanents

L'équipe est composée de deux agents permanents, Anthony GALERME et Antonin SUISSE, en poste depuis plus de 10 ans.

Leurs missions consistent à :

- Effectuer l'entretien des espaces verts et naturels dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site
- Maintenir un espace public propre, accueillant, pédagogique et sécurisé pour les usagers
- Mettre en place le fleurissement de la collectivité
- Effectuer les opérations de nettoyage des voiries et des espaces publics
- Nettoyer les équipements urbains tels que les bancs publics, les trottoirs et les murs
- Effectuer les travaux de premier niveau de voirie
- Effectuer le déneigement et le salage des routes et des trottoirs
- Installer et démonter les illuminations de fin d'année
- Maintenir en état de fonctionnement et effectuer les travaux d'entretien de premier niveau dans un ou plusieurs corps de métiers du bâtiment, en suivant les directives
- Installer et démonter du matériel dans le cadre des manifestations communales
- Nettoyer et entretenir le matériel utilisé
- Réaliser des tailles saisonnières, des tailles topiaires, un entretien des végétaux et des arbres de petite taille
- Entretenir les regards, les mares, les bassins, les fontaines et les réseaux
- Ramasser les feuilles mortes, désherber la voirie
- Surveiller et alerter sur la présence de dépôts sauvages et repérer les pollutions ou dégradations des espaces publics

Suite au décès de l'un de nos collaborateurs, Yannick DIDEIRO, survenu en décembre 2021, le poste de chef d'équipe des espaces verts était resté vacant en raison de difficultés de recrutement.

La cheffe de service

Une collaboratrice, Fanny BACHY, a pris ses fonctions en tant que cheffe d'équipe des espaces verts le 5 juin 2023.

Ses missions consistent à :

- Participer à l'amélioration du cadre de vie, à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'espaces verts, d'espaces publics et d'aménagement urbain (analyse des besoins, diagnostic environnement, réalisation des projets) :
- Encadrer et organiser les missions de l'équipe et des entreprises : gestion des plannings et des fiches de procédure, courriers adressés aux entreprises...
- Superviser et participer aux chantiers d'aménagement, de création et d'entretien des espaces publics : réalisation des plans, rédaction des rapports et relevés
- Prioriser les interventions en fonction du degré d'urgence
- Participer au plan de fleurissement des espaces communaux : rédiger des propositions écrites et des plans détaillés
- Assurer et veiller à la propreté des espaces publics
- Assurer l'entretien du cimetière, gérer un plan de désherbage raisonné
- Maintenir en état de propreté et d'usage les matériels et véhicules utilisés
- Veiller au respect des consignes d'hygiène et de sécurité en établissant des rapports écrits notamment dans le contrôle des jeux
- Participer aux astreintes durant la période hivernale
- Réaliser les bons de commande en lien avec son domaine, participer à la préparation et au suivi du budget d'investissement et de fonctionnement
- Collaborer avec l'élu en charge de l'aménagement durable au maintien de la 3ème fleur et à l'obtention des labels écologiques
- Coordonner la mise en place des illuminations de Noël sur le territoire
- Participer aux réunions du comité de fleurissement et aux commissions liées à son domaine d'intervention
- Assurer le remplacement ponctuel du Responsable des Services Techniques

Cette nouvelle responsable a obtenu la 1^{ère} place au concours d'ouvrier du paysage en 2009 et est titulaire d'un BTS « aménagement du paysage » et d'un BTS « gestion et protection de la nature », ce qui nous laisse présager une collaboration fructueuse.

Les agents contractuels

Cette équipe est complétée par la présence d'agents contractuels ou de saisonniers.

Les TIG

Un partenariat a également été noué avec le service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Reims. Ceci nous permet d'accueillir des personnes condamnées à un Travail d'Intérêt Général dans l'objectif de les réinsérer tout en participant à l'entretien de la commune.

Le recours à des entreprises spécialisées

Marché d'entretien passé avec la société Artopia pour 2020-2023

L'entreprise dispose de la certification QSE (Qualité-Sécurité-Environnement) qui correspond à la mise en place d'un système de management intégré basé sur les référentiels ISO 9001, ISO 45001 et ISO 14001 et permet aux entreprises d'avoir une politique globale de management des risques.

Le respect des modes de désherbage biologique est une des conditions imposées.

La mission confiée à l'entreprise consiste à :

- Entretien des zones engazonnées et abords selon différentes classes d'entretien (soigné, semi-naturel, naturel, naturel jardiné)
- Entretien des massifs arbustifs
- Entretien des haies : les tailles qui mutilent irrémédiablement les végétaux sont proscrites et soumises à pénalités. Reprise de taille au sécateur manuel après passage du taille haie mécanique et suppression des moignons. Les produits de taille seront broyés sur place sauf pour les conifères de haies, et réinstallés au pied des haies puis des massifs arbustifs s'il existe un excédent. La taille de l'ensemble de la haie devra être effectuée en une seule fois.
- Entretien des arbres isolés ou intégrés dans un massif ou une haie



LES ACTEURS ET RESSOURCES MOBILISÉS

Le recours à des entreprises spécialisées (suite)

Marché avec l'entreprise Technigazon pour l'entretien du terrain de football

Contrat avec la société Neotec pour le balayage mécanisé de la commune dans sa partie historique avec 12 passages par an

La participation d'un garde communal bénévole

Bruno MIMPONTELE a prêté serment en qualité de garde chasse particulier et garde des bois particulier auprès du tribunal d'instance de Reims.

A ce titre, il participe bénévolement aux actions de la commune.

Il a particulièrement en charge la lutte contre les dépôts sauvages et la protection de la faune et de la flore de la commune.

Pour ce faire, il effectue une surveillance régulière des bois, parcs, jardins et chemins ruraux.



Les commissions

La commission aménagement durable

Une commission, composée de 5 élus municipaux, a été constituée par délibération le 9 juillet 2020. Elle se réunit plusieurs fois par an pour définir la stratégie et les ambitions en matière d'aménagement durable.

Le comité de fleurissement

La Municipalité a souhaité, à la fin de l'année 2021, créer une instance chargée de définir les types de fleurs annuelles et vivaces plantées dans les massifs fleuris de la commune.

Un appel aux bénévoles ayant la "main verte" et le goût des espaces paysagers a donc été lancé et a permis la mise en place de comité en 2022.

Cette initiative reste à améliorer, notamment avec le recrutement de notre nouvelle cheffe d'équipe des espaces verts.



Les associations

L'association Le jardin partagé de la Muire

Ce jardin est à la fois un espace de jardinage collectif qui permet le maintien de la biodiversité, un terrain d'expérimentation, un lieu d'éducation pédagogique et un espace d'échanges entre générations.



L'association des riverains de la Muire

L'association des riverains de la Muire regroupe toutes les personnes habitant le long de la Muire ou à proximité, sur les parties privées et désireuses de surveiller, d'entretenir et de nettoyer collectivement le cours d'eau, contribuant ainsi au maintien de son équilibre naturel.





LE BUDGET 2022

CADRE DE VIE

Section investissement pour un total de 109 199 €

Type de dépense	Montant TTC
Organisation de la journée de nettoyage citoyen de la commune	36 €
Organisation de la cérémonie et achat des lots pour la remise des prix du concours Maisons et Balcons fleuris	535 €
Intégration de l'entretien pour les nouveaux quartiers de La Muire et de l'Orée du Parc	250 €
Restauration des massifs fleuris rue Source de Muire (végétaux fournis par PLURIAL)	7 500 €
Achats de végétaux pour le fleurissement annuel	21 700 €
Rénovation de massifs arbustifs dans le quartier de la Bergerie	5 700 €
Complément fleurs pour les pots du cours Lange, la bordure du parking Lange et le rond-point du quartier de la Bergerie	798 €
Végétalisation des abords de La Muire côté champs, achats de végétaux et plantation	680 €
Marché entretien espaces verts et terrain de football	72 000 €

Section fonctionnement pour un total de 225 522 €

Type de dépense	Montant TTC
Complément équipement : abri subventionné + divers matériel	2 166 €
Illuminations de nouvelles rues	15 130 €
Achats de bancs pour le cimetière et bornes de propreté canine pour le cours Lange	3 226 €
Travaux d'économie d'énergie	50 000 €
Pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux	120 000 €
Travaux sur les bâtiments pour répondre au diagnostic d'accessibilité des personnes en situation de handicap	35 000 €

Au total, 334 721 € ont été alloués au budget Cadre de vie et fleurissement de la commune en 2022.



DÉMARCHE

DE VALORISATION ENVIRONNEMENTALE

Sensibilisation, animation et participation des habitants

L'action municipale nécessite une adhésion de la population dans tous les domaines de la vie courante puisqu'il s'agit d'apporter aux citoyens un environnement de vie le plus qualitatif possible.

Les actions participatives impulsées par la Municipalité

- 🌹 Entretien de l'espace public attenant à leur propriété (notamment dans le quartier de la Bergerie)
- 🌹 Journée citoyenne de nettoyage des rues et espaces publics
- 🌹 Concours des Maisons et balcons fleuris
- 🌹 Création d'un comité de fleurissement chargé de participer aux choix des variétés fleuries plantées dans les massifs de la commune
- 🌹 Aide à la création d'une association pour Le jardin partagé de la Muire
- 🌹 Conventionnement avec la LPO : installations de nichoirs, animations avec l'école Sylvain Lambert sur le site du Bois Petit
- 🌹 Plantation de végétaux sur les rives de Muire (zone agricole)

Les outils d'information

Bezannes le Mag'

Le bulletin municipal, est distribué trimestriellement aux habitants et diffusés massivement auprès des entreprises et institutions.

Page Facebook

Enrichie quotidiennement, elle comptabilise plus de 1 200 abonnés

Site internet

Une rubrique [Environnement] est dédiée sur www.bezannes.fr/vie-municipale/environnement

Application Panneau Pocket

913 smartphones ont installés l'application.

Flyers

Ponctuellement, des flyers sont distribués directement aux habitants concernés par un projet.

Permanences d'élus

Chaque dernier samedi du mois, les élus tiennent des permanences, informent, échangent et recueillent les suggestions des habitants.

Valorisation du logo du label Villes et villages fleuris

Dans la commune

Des panneaux officiels 3 fleurs sont installés dans la commune, principalement aux entrées de ville et dans les rond-points fleuris, mettant ainsi en valeur le label.



PROMOTION DE LA DÉMARCHE

DÉMARCHE

DE VALORISATION ENVIRONNEMENTALE

Valorisation du logo du label Villes et villages fleuris (suite)

Sur les supports de communication

Sur chaque visuel créé pour les événements en rapport avec l'environnement, le cadre de vie ou la nature, le logo du label Villes et Villages fleuris apparaît.

BEZANNES
COMMUNE HUMAINE ET URBAINE

Nettoyage de printemps
Dimanche 5 juin 2022
Journée mondiale de l'environnement
Éco marche à 9h30
Départ du cours Lamoignon pour un ramassage des déchets dans la commune
L'après-midi : exposition de photos de la commune

Portes ouvertes de 14h à 17h
Villes et Villages Fleuris

JOURNÉE DE NETTOYAGE DE LA COMMUNE
Samedi 18 Mars 2023
RDV à l'AGENCE IMMOBILIÈRE STÉPHANE PLAZA à 9h00
Informations & inscriptions : mairie@bezannes.fr

Villes et Villages Fleuris

Bezannes, ville propre !
Ramasser les déjections de son chien, c'est logique, obligatoire et ça fait plaisir à tout le monde

La commune met gracieusement à votre disposition un étui pour sacs à déjections canines sur simple demande

Villes et Villages Fleuris

COMPOSTER, C'EST GAGNER
COMPOST GOURMAND
Jeudi 9 Mars 2023 à 17h30
Site de compostage Allée Victor Grignard

Mme Annabelle DEGRAEVE
Habituée référente du projet
annabelle.degrave@gmail.com

Villes et Villages Fleuris

LA COMMUNE DE BEZANNES ET L'ITEP DU RESAC VOUS PROPOSENT DE PARTICIPER À UN PROJET DE « JARDIN PARTAGÉ »

Jardin partagé de la Muire

Si vous êtes intéressés, contactez :
Le maire 03.26.36.56.57
L'ITEP 03.26.37.42.00

Villes et Villages Fleuris

INFO RIVERAINS

Nous vous informons que la commune, dans sa politique d'amélioration du cadre de vie, va prochainement entreprendre des travaux d'aménagement paysager dans votre quartier.

Mairie de Bezannes 1 rue Source de Muire 51430 Bezannes
Tél: 03.26.36.56.57 - Courriel: accueil@bezannes.fr

Villes et Villages Fleuris

COMITÉ DE Fleurissement

Villes et Villages Fleuris

BEZANNES
COMMUNE HUMAINE ET URBAINE

AGENDA

CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT	03	VEGETALISER	20-22
LABORATOIRE "Villes et Villages Fleuris"	04	LES ASSOCIATIONS	23
La commune de Bezannes	05	LES ASSOCIATIONS	23
Restaurateurs du coin de la Muire	06	LES ASSOCIATIONS	23
États des lieux	07	LES ASSOCIATIONS	23
VE LOCALLE	08	LES ASSOCIATIONS	23
La commune de Bezannes	09	LES ASSOCIATIONS	23
Les associations de la commune	10	LES ASSOCIATIONS	23
VE ECONOMIQUE	11	LES ASSOCIATIONS	23
Les associations de la commune	12	LES ASSOCIATIONS	23
VE CULTUREL	13	LES ASSOCIATIONS	23
Les associations de la commune	14	LES ASSOCIATIONS	23
VE SPORTIF	15	LES ASSOCIATIONS	23
Les associations de la commune	16	LES ASSOCIATIONS	23
VE SOCIAL	17	LES ASSOCIATIONS	23
Les associations de la commune	18	LES ASSOCIATIONS	23
VE AGENDA	19	LES ASSOCIATIONS	23
Les associations de la commune	20	LES ASSOCIATIONS	23
VE AGENDA	21	LES ASSOCIATIONS	23
Les associations de la commune	22	LES ASSOCIATIONS	23

Villes et Villages Fleuris

CONCOURS 2023 DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS
Embellissez votre maison et la commune !

Villes et Villages Fleuris

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

LE TRI-TRACK PRÈS DE CHEZ VOUS !
Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 24 mars 2021 de 13h30 à 17h00 dans votre commune.

N'hésitez pas à venir à notre rencontre !

Le tri-track, un véhicule de Grand Béarnais qui propose un point de collecte de vos papiers, cartouches d'imprimante, lampes et petits appareils électroménagers et électroniques, des vêtements et des bricoleries sur le tri et le don de vos déchets.

Villes et Villages Fleuris



LES ESPÈCES VÉGÉTALES DE LA COMMUNE

Le patrimoine arboré

Le patrimoine arboré de la commune a fait l'objet d'un recensement précis en 2013, relativement peu modifié depuis. Ainsi on compte environ 20 000 sujets en dehors des zones boisées spécifiques (bordure de la ligne TGV et forêts privées).



Pour le village centre d'origine, les espaces verts engazonnés représentent une surface d'environ 80 000 m², les massifs arbustifs constitués d'essences très variées et adaptées se développent sur 6 000 m² et les haies sur 3 000 m linéaires.

La ZAC, d'une superficie de 172 ha, est dotée de 201 000 m² de gazon avec les parcs des Coteaux, la Roselière, et Zammenhof (sans compter le golf) et 4 500 m² de massifs arbustifs accompagnent principalement les cheminements routiers.

MISE EN ŒUVRE DU FLEURISSEMENT

Fleurs annuelles et vivaces

Les massifs fleuris constitués d'une mixité d'annuelles et de vivaces sur 650 m² sont implantés aux endroits stratégiques de la commune. Ils apportent à chaque saison (sauf hiver) des touches de couleur et participent à l'embellissement des quartiers. L'hiver, pendant une courte période dans l'attente de la germination des plantes à bulbes (tulipes, jonquilles, narcisses...), les espaces vides de vivaces permettent à la terre de se régénérer.

Les auges et les pots fleuris précédemment dispersés dans la commune ont été regroupés sur deux zones minérales : en bordure de l'église et sur le cours Lange.

Fleurs saisonnières

La trame saisonnière constituée principalement par une douzaine de lieux de fleurissement est complétée par une trame pérenne de massifs d'arbustes et de haies d'alignement qui nécessitent des interventions moins contraignantes que les massifs d'annuelles.





PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE

Techniques d'entretien du patrimoine végétal

Espaces verts

Le renouvellement du marché d'entretien en 2021 a été l'occasion de réfléchir à une répartition judicieuse des charges entre l'équipe municipale et l'entreprise de prestation. Cela a permis un recensement exhaustif et détaillé des surfaces de chaque type tel que gazon, massifs, haies, et de chaque type de végétaux présents.

Le cahier des charges définit désormais avec précision les interventions sur chaque type de végétal. Ainsi la tonte des aires engazonnée, confiée au prestataire, se fait selon trois fréquences : classe soignée (quinzaine), semi naturelle (mensuelle) et naturelle (2 fauchages par an).

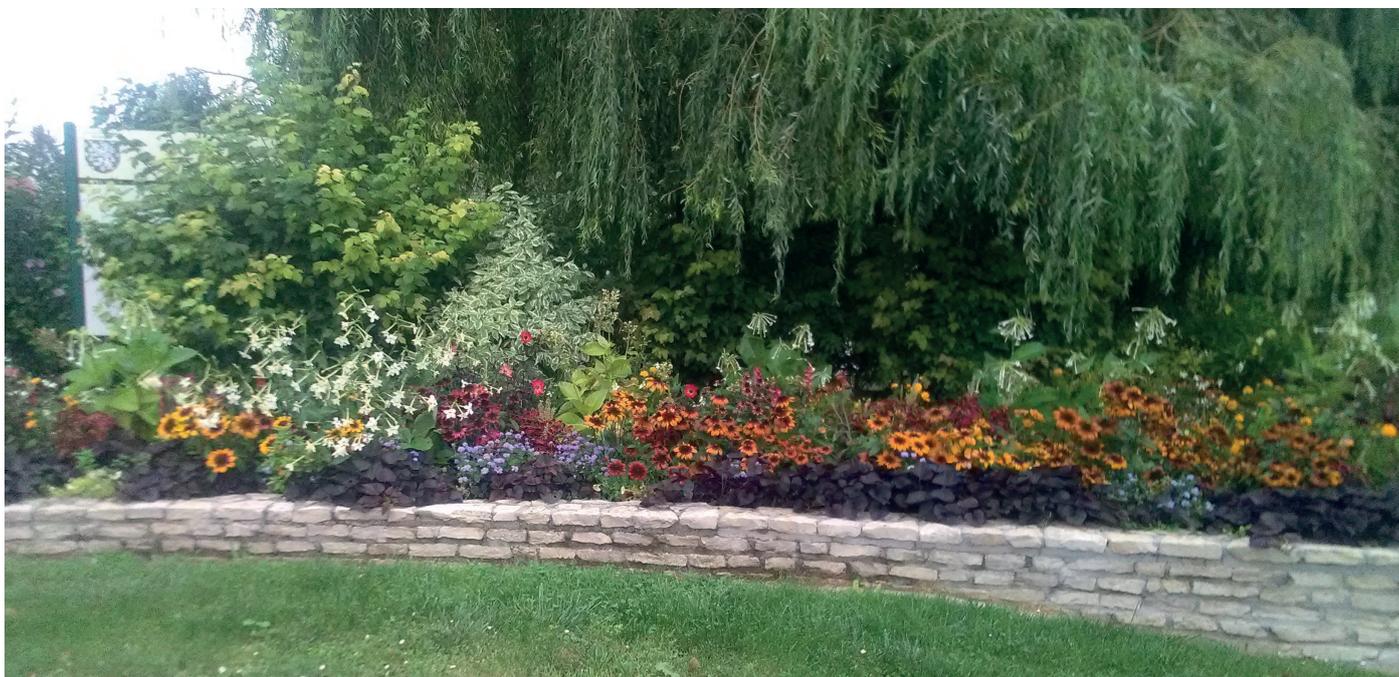
Toutes les spécificités d'entretien telles que le désherbage, le paillage, la taille ont été précisées :

- La taille sélective par type de végétal avec 2 passages annuels pour les massifs et 1 passage pour les haies d'alignement.
- Le désherbage manuel
- L'absence d'utilisation de produits phytosanitaires.

Nettoyage des espaces publics

Sur les voiries du village historique, le balayage mécanique mensuel est confié à un prestataire. Le ramassage des déchets sur les trottoirs et espaces publics est effectué en régie chaque semaine. Le désherbage des caniveaux est fait ponctuellement par un Travailleur d'Intérêt Général ou par un saisonnier estival de façon manuelle.

Sur les espaces gérés par le Grand Reims, la gestion de la propreté est externalisée auprès d'entreprises privées.





PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE

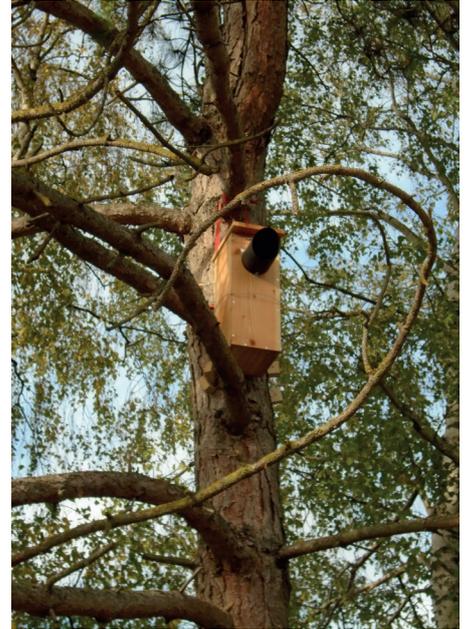
Préservation de la biodiversité

Un atlas de la biodiversité

Consciente de l'intérêt que représente la faune, la flore et le cours d'eau de la Muire sur notre territoire, la Municipalité s'est inscrite dans une démarche de mise en œuvre d'un atlas de la biodiversité communale, pour laquelle une demande de subvention est en cours auprès de l'OFB.

Une convention avec la LPO

Parallèlement, un plan de refuge LPO a été mis en place dans le secteur du Bois Petit avec l'installation de nichoirs. L'implication de l'école communale Sylvain Lambert est à souligner puisque, ayant reçu l'agrément E3D, elle participe également à des ateliers au Jardin partagé de la Muire, sous la houlette d'une animatrice.



Préservation des ressources naturelles

Gestion de l'eau

La plupart des massifs fleuris est reliée à un arrosage automatisé à partir du réseau d'eau public, ce qui permet d'adapter les horaires et la quantité d'eau.

L'arrosage du terrain de football est alimenté par un forage servant également au remplissage de deux citernes mobiles pour répondre aux besoins particuliers.

La présence de l'eau sur le cours Lange sous forme d'un ensemble de jets d'eaux n'est pas souhaitable en cette période de restriction, et leur fonctionnement a été interrompu. De ce fait, nous disposons d'une bâche de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage des pots fleuris mis en place sur ce secteur très minéral.

Paillage

La protection du sol contre l'évaporation est assurée dans les massifs fleuris par un paillage sous forme de coques de cacao ou de paillettes de lin ou de chanvre. Ce paillage se dégrade progressivement pour enrichir le sol. Nous réfléchissons actuellement à l'utilisation des déchets verts générés par les espaces entretenus en régie, afin de les transformer en paillage avec l'appui d'une société privée mandatée par le Grand Reims. Des contraintes identiques ont été fixées au prestataire chargé de l'entretien des espaces verts de la commune qui broye sur place et épand le paillis résultant au pied des haies.



PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE

Préservation des ressources naturelles



Gestion de l'éclairage public

De 22h à 6h du matin, les éclairages publics de la zone artisanale sont éteints.

Nos candélabres étant équipés majoritairement de LED, il est prévu pour l'hiver 2023 de baisser à 50% voire 30% l'intensité lumineuse. Pour les décorations de fin d'année, nous avons souhaité les conserver. Nous en avons diminué le nombre et nous nous équipons progressivement de motifs à led ou rétro-réfléchissant.

Mesures d'économies d'énergie

Nous remplaçons progressivement, dans tous nos bâtiments publics, les éclairages néons par des leds.

Pour le chauffage de notre salle municipale, nous sommes en train de remplacer l'ancienne chaudière à gaz par une pompe à chaleur.

Enfin, il est inscrit dans le budget 2023, l'installation de panneaux photovoltaïques pour alimenter nos bâtiments communaux.





AMÉNAGEMENTS URBAINS ET DE LOISIRS

Les premières actions que nous avons été amenés à mettre en place dès 2020 concernent

- l'installation d'une trentaine de poubelles supplémentaires, notamment dans les nouveaux quartiers,
- la mise en place de bancs à proximité de l'école et au cimetière,
- la réfection des 4 terrains de pétanque derrière la salle municipale,
- l'aménagement de jeux d'enfants au parc Alan Seeger,
- la mise en place d'un abri vélo sécurisé afin de favoriser les déplacements propres à un endroit stratégique au pied de la gare et au terminus du tramway,
- l'installation de racks à vélos (salle Galaxie, école, terrains de pétanque),
- la fabrication et l'installation de boîtes à livres à l'école et sur le cours Lange.





CIRCUIT DE LA VISITE DU JURY



0 80 160 240 m

Réalisation : PSU - SRIG / Janvier 2023 - Echelle 1/8 000ème

COMMUNE DE BEZANNES

GRAND REIMS
COMMUNAUTE URBAINE

Départ de la mairie

- 1 Jardin partagé de la Muire
 - 2 Cours Christian Lange
 - 3 Abris à vélo sécurisé
 - 4 Gare Champagne Ardenne TGV : ruches et éco-pâturage
 - 5 Exemple d'une entrée de ville avec panneau « Villes et villages fleuris 3 fleurs »
 - 6 Rue Pearl Buck : panorama
 - 7 Golf
 - 8 Parc des côteaux Pierre Cheval
 - 9 Nouveau quartier : l'Orée du Parc
 - 10 Composteur partagé
 - 11 Parc de la Roselière
 - 12 Calvaire
 - 13 Quartier de la Bergerie et monument-tombe du Lieutenant Pépin
 - 14 Massif représentatif au croisement
 - 15 Chemin de Marconville
 - 16 École Sylvain Lambert et son parc, le mail Alan Seeger
 - 17 Cimetière
 - 18 Église Saint-Martin de Bezannes et monument aux morts
 - 19 Étang et parc de la Muire
- Retour en mairie



Villes & Villages fleuris

Merci !

 **BEZANNES**
COMMUNE HUMAINE ET URBAINE

